



RCS : BORDEAUX

Code greffe : 3302

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de BORDEAUX atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 1996 B 01775

Numéro SIREN : 408 586 246

Nom ou dénomination : NJ

Ce dépôt a été enregistré le 03/04/2017 sous le numéro de dépôt 6927

NJ
Société à responsabilité limitée
au capital de 7622 €
Siège social : 139-141 Avenue des Ares – 33000 Bordeaux
408 586 246 RCS Bordeaux

(« la Société »)

**PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
EN DATE DU 20 MARS 2017**

L'an deux mille dix-sept et le 20 mars, au siège social,

Groupe Aquatique & Fitness, société par action simplifiée au capital de 779.835,42 euros, dont le siège social est situé 50 rue des Sablons – 78750 MAREIL-MARLY, immatriculée sous le numéro 794 869 909 RCS Versailles (ci-après l'« **Associé Unique** »), représentée par **CGMP1**, société à responsabilité limitée au capital de 2 000,00 €uros, dont le siège social est 50 rue des Sablons – 78750 MAREIL-MARLY, immatriculée sous le numéro 794 893 614 RCS Versailles, elle-même représentée par Monsieur Axel BONNASSIES, gérant (ci-dessous l'« **'Associé Unique** ») ;

Associé unique de la Société,

A pris les décisions suivantes :

- Constatation de la démission du Gérant ;
- Remplacement du Gérant ;
- Pouvoirs pour les formalités.

Le présent acte a été
déposé au Greffe du
Tribunal de commerce
de Bordeaux

Le - 3 AVR. 2017

sous le N° 6997.....

PREMIERE DECISION

L'Associé Unique prend acte de la démission de Monsieur Axel BONNASSIES, de ses fonctions de Gérant de la Société, à effet de ce jour.

L'Associé Unique remercie Monsieur Axel BONNASSIES pour l'action menée dans le cadre de l'exercice de ses fonctions et lui donne quitus de son mandat.

DEUXIEME DECISION

L'Associé Unique décide, conformément aux dispositions statutaires, de nommer pour une durée indéterminée à compter de ce jour, en qualité de Gérant de la Société, en remplacement de Monsieur Axel BONNASSIES, démissionnaire :

Monsieur Franck LADUCHE, de nationalité française, né le 20 mai 1975 à LES PAVILLONS SOUS BOIS (93320) et demeurant au 2 Allée du Sauternais à ARTIGUES (33370)

F.L. 1

Le Gérant exerce ses fonctions conformément aux pouvoirs et prérogatives stipulés dans les statuts et ceux qui lui sont attribués par la Loi. Le Gérant est notamment investi des pouvoirs les plus étendus pour agir en toute circonstance au nom de la Société. Il représente la Société à l'égard des tiers.

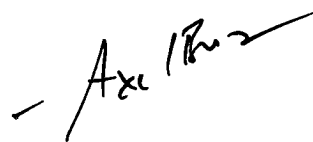
Outre les rémunérations qu'il perçoit au titre des conventions existantes entre la Société et lui-même, le Gérant aura droit au remboursement sur justificatif de ses frais de représentation.

TROISIEME DECISION

L'Associé Unique confère tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

* *
*

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par l'Associé unique et consigné au registre prévu par la loi.



Pour l'Associé Unique

*Bon pour acceptation de ses
fonctions de gérant de la société*


Monsieur Frank LADUCHE

* « Bon pour acceptation de ses fonctions de gérant de la Société ».

certifié conforme